

LA TRIBUNE DES PEUPLES

On ne reçoit pas d'abonnements
à l'édition du soir.

ÉDITION DU SOIR.

ABONNEMENTS

À LA GRANDE ÉDITION DU MATIN

UN NUMÉRO :
CINQ CENTIMES.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, 7.

PARIS. . . . 24 fr. par an.

» par mois.

**Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et
indépendante.**

(Ordre du jour de l'Assemblée
nationale du 26 mai 1848.)

PARIS, 12 JUN.

LES FACTIEUX :

Oui, il y a des factieux. Oui, il y a des hommes qui n'espèrent que de l'anarchie le triomphe de leurs fatales doctrines. Ces hommes, depuis la révolution de février, ont fait tout au monde pour troubler la paix intérieure, pour semer des défiances afin d'entraver la reprise des affaires. Ces hommes se sont nommés, de leur autorité privée, les *Amis de l'ordre*.

Et cependant ils n'ont pas cessé d'être en conspiration permanente contre le gouvernement établi de par la volonté du peuple français : LA RÉPUBLIQUE !

Ils appellent les défenseurs de la République, de la Constitution, de l'ordre légal, *anarchistes*, eux la pire espèce d'anarchistes, les anarchistes jésuites.

Il est temps que cette situation cesse.

Il faut que la France fasse entendre sa grande voix, et que tous ces intrigants renégats, que nous avons vus servir tous les gouvernements et toutes les causes triomphantes, rentrent sous terre.

Ces esprits des ténèbres doivent fuir devant la lumière.

Ils se disent la majorité, et si on scrute leur conscience, on s'apercevra qu'une partie d'entre eux veut la légitimité bourbonnienne, une autre, la corruption orléaniste, et qu'une autre enfin est prête à se rallier à quiconque lui donnerait places, honneurs et dignités.

Ils ne sont pas la France, la France les désavoue ; la France ne peut avouer les factieux et les factieux sont ceux qui conspirent contre la République, ceux qui viennent de violer le texte et l'esprit de la Constitution.

Que les véritables représentants de la France fassent donc enfin respecter la loi, qu'ils en finissent avec les factieux du monde officiel.

Séance de l'Assemblée.

La séance a été ouverte à 3 heures.

M. Dupin ne présidait pas.

M. Lacrosse a demandé l'urgence pour la mise en accusation du président et des ministres.

L'urgence a été prononcée et l'Assemblée s'est retirée dans ses bureaux pour délibérer et nommer une commission qui fera son rapport séance tenante.

La séance, suspendue à trois heures et demie, sera reprise à cinq heures.

La majorité est décidée à faire de la force : la mise en accusation sera repoussée quand même, et aussitôt après des membres de cette majorité demanderont la mise en accusation de Ledru-Rollin et des principaux chefs de la Montagne.

Voilà ce qui nous est affirmé au moment de mettre sous presse.

SITUATION DE PARIS ET VÉRITABLE
DISPOSITION DES ESPRITS.

Nous venons de parcourir les divers quartiers de la ville et nous nous sommes mis en rapport avec les personnes qui pouvaient nous donner sur la véritable disposition des esprits les renseignements positifs dégagés de tout esprit d'étroite partialité.

Ce que nous consultons, ce que nous cherchons, ce n'est pas l'esprit de la réaction. Au milieu de ses bravades, elle laisse percer son embarras, et, pour

s'en convaincre, on n'a qu'à lire l'article du *Constitutionnel* de ce matin, sur le manifeste des *Amis de la Constitution*. Les violateurs de la Constitution se sentent coupables et se défendent comme des coupables.

Les dispositions dont nous avons voulu nous assurer sont celles du peuple, de la garde nationale, des représentants qui ont l'énergique résolution de sauver la République et de la faire rentrer dans ses voies.

De tous côtés nous revenons pleins de confiance dans la sagesse des citoyens à qui le dépôt de la constitution est remis.

Le peuple est ferme et décidé ; il ne paraît pas dans la rue ; il veille et prend ses mesures d'ordre et de bonne discipline. Quand nous sommes au milieu de ces vigoureux serviteurs du droit, et que nous écoutons leurs délibérations, nous nous sentons au milieu des véritables conservateurs.

Le Peuple n'est pas en colère : c'est un juge qui a rendu son arrêt contre des traîtres, qui a conscience du but de la révolution, de ses devoirs envers les autres Peuples, et qui ne veut pas que sa République demeure plus longtemps complice des despotes et des oppresseurs. C'est le vaincu de Waterloo qui sent que le jour d'une sainte revanche est arrivé.

Il n'y a plus à craindre ni les colères indisciplinées du 15 mai et du 23 juin, ni le malheureux succès des provocations perfides qui eurent une si grande part à ces deux époques néfastes.

La garde nationale, indignée, se contient et se tient prête à réprimer le désordre et à soutenir énergiquement le drapeau de la Constitution. Le Peuple et ses véritables représentants ne lui demandent que cela. Elle le sait et elle est prête.

Que les citoyens se rassurent donc. Le mouvement qui est engagé et qui, selon nous, ne s'arrêtera que devant le rétablissement de la loi est, avant tout, un mouvement d'ordre et de fidélité à la République.

Il s'agit de mettre à néant toute cette fantasmagorie de terrorisme dont la réaction s'est servie, pour créer au profit de ses coupables projets de trahison extérieure, un terrain favorable à l'abaissement de la France et à la défaite des Peuples soulevés pour le rétablissement de leur nationalité.

Les secrets de cette réaction sont désormais connus, et nous les dévoilerons bientôt. C'est la politique des despotes étrangers qui alimente le désordre en France. Nous allons en finir en reconnaissant la République romaine, en portant secours à nos frères d'Allemagne, aux soldats héroïques de la liberté hongroise, fidèle alliée désormais de l'émancipation de la grande famille slave.

A l'intérieur, il n'y aura rien de changé. Il n'y aura de moins que les traîtres, les parasites et les agitateurs. Le respect des droits de la propriété et du travail, solidement unis, tous les intérêts conciliés, toutes les misères effacées sous la main puissante et paternelle d'un gouvernement qui aura ce double caractère : l'organisation et la prévoyance.

C'est aussi par trop d'impudence.

Les journaux de la réaction et de la bancocratie soutiennent effrontément que la Constitution n'est pas violée ; ils se portent caution de sa virginité, et prennent à tâche d'élever aux nues l'éloquence glaciale, la logique brisée de ce triste Odilon Barrot.

Nous ne les suivrons pas longtemps dans cette discussion, ayant toujours trouvé aussi impossible que ridicule de controverser avec les gens qui prétendent qu'il est nuit en plein midi, ou qui affirment avec aplomb que deux et deux ne font pas quatre.

Laissons le *Dix Décembre* nous accuser de provocation impie, nous reprocher de recourir à cette *ultima ratio* qui est le retranchement suprême des opprimés, et marchons résolument à l'accomplissement de ces devoirs de citoyens formulés par la Constitution.

« Nous vous avons jeté tous les défis, s'écrie l'Assemblée nationale, et vous n'en avez relevé aucun, pourquoi cherchez-vous à remettre la lutte ? »

C'est après de telles paroles, c'est avec cette insolence de ricanement qu'on nous accuse, nous, de provocations...

Nous ne provoquons pas, nous résistons, nous voulons maintenir, et vous voulez défaire.

« Fallait-il, ajoutez-vous, que nos troupes restassent l'arme au bras dans le ridicule de l'inaction ? »

Oh ! non, sans doute, il fallait au plus vite farder ce ridicule avec du sang ; il fallait bien qu'un légitimiste, fou de rage, sacrifiât 5,000 hommes à la vengeance de ses maladresses et de vos inepties, et qu'il hissât le déshonneur de son incapacité sur un piédestal de cadavres !

On vous a dit que vous aviez au front une tache de sang, et vous avez jeté les hauts cris ; mais avant de nous renvoyer l'insulte, malheureux, regardez-vous de la tête aux pieds !

Il ne faut plus de mots, les actes seuls peuvent sauver la République et l'honneur français.

Nos Montagnards, à l'heure qu'il est, doivent se rappeler ces paroles de la vieille Montagne qui s'écria en Convention : *Périsse votre mémoire plutôt que la patrie !* Cette phrase sublime doit être aujourd'hui le guide de nos représentants démocrates, ils n'ont qu'une conduite à tenir s'ils ne veulent pas voir maudire leur mémoire et en même temps laisser périr la République.

Le Peuple a entendu l'appel de ses représentants et les conseils de ses amis de la presse démocratique : la Constitution sera respectée, les traîtres seront punis. C'est donc à la Montagne, puisqu'elle seule ne s'est pas mise hors la Constitution, de faire respecter la légalité.

Les prôneurs stipendiés des partis rétrogrades, tout en criant : Respect à l'ordre ! viennent de mettre le pays en présence de la guerre civile. Pour un pareil acte, la loi contient des peines : il faut les appliquer.

Que nos représentants démocrates ne faiblissent pas dans la voie légale où ils sont entrés.

ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE.

Séance du 12 juin.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN DENIS BENOIST. (Vice-président.)

La séance est ouverte à trois heures un quart.

Le procès-verbal est adopté.

Les citoyens W. Bavoux, Chavoix, Gavarrat demandent des congés pour cause de santé. (Réclamations.)

LE CIT. PRÉSIDENT. Il ne peut pas y avoir d'opposition lorsque les demandes sont basées sur des causes de maladie.

Les congés sont accordés.

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

Une certaine agitation règne dans l'Assemblée.

Le président appelle le rapporteur du département de l'Ain.

Il n'est pas prêt.

Le rapporteur de la Loire fait la même réponse.

Le citoyen La-crosse, ministre des travaux publics, demande la parole.

LE CIT. LACROSSE. Citoyens, une proposition a été déposée sur le bureau de l'Assemblée ; le citoyen Ledru-Rollin, en son nom et en celui de ses collègues qui ont signé avec lui cette proposition, a demandé l'urgence, le gouvernement est d'accord sur ce point, et je viens demander à l'Assemblée de se retirer dans ses bureaux pour nommer une commission chargée de statuer sur cette urgence.

LE CIT. TASCHEBEAU. Il est bien entendu que la commission fait son rapport séance tenante.

LE PRÉSIDENT. Je mets aux voix la proposition d'urgence et le renvoi immédiat dans les bureaux, pour la nomination d'une commission qui devra faire son rapport immédiatement.

Toute l'Assemblée se lève pour cette proposition.

LE CIT. PRÉSIDENT. La séance sera reprise dans une heure.

L'Assemblée se retire immédiatement dans les bureaux.

PROCLAMATION DES ÉCOLES.

Citoyens,

La Constitution de la République française a été violée par le pouvoir exécutif.

La majorité royaliste de l'Assemblée législative, par son ordre du jour, se rend complice de sa trahison. Elle se met elle-même hors la loi.

La lutte est aujourd'hui entre la République et ses éternels ennemis.

La minorité de l'Assemblée, la Montagne, soutient seule l'inviolabilité de nos droits.

Tous les citoyens qui ont du cœur et une conscience républicaine doivent la soutenir dans l'accomplissement de ce devoir sacré.

A vous, citoyens des écoles de Paris, qui avez pris l'initiative de la protestation vengeresse de Février, de vous réunir des premiers autour du drapeau cons-

titutionnel.

Au signal de nos représentants, marchons tous en avant, au cri unanime :
Vive la République !

(Suivent les signatures.)

Garde nationale.

Citoyen rédacteur,
Vous êtes prié de bien vouloir annoncer dans votre journal que la pétition qui est ci-jointe se signe par les gardes nationaux de la 7^e légion.

« Citoyen colonel,
» Les soussignés, gardes nationaux de la 7^e légion, s'associent à la demande qui a été faite par la 5^e légion, vous invitent à vous concerter avec vos collègues pour qu'il soit fait une protestation contre l'indigne violation des articles 5 et 54 de la constitution. »

Les gardes nationaux de la 3^e légion à leur colonel.

Colonel,
Convaincus que l'armée d'Italie marche contre les vœux de la France, contre le décret de l'Assemblée constituante, et viole la Constitution par la volonté d'un pouvoir qui trahit la République et la liberté;

Convaincus que le dépôt de la Constitution et les droits qu'elle confère sont confiés au patriotisme de tous les citoyens;

Convaincus qu'il est temps de porter remède au mal et d'éviter par des mesures sages et promptes les malheurs d'une guerre civile;

Les soussignés vous invitent à rassembler immédiatement la légion pour protester, avec l'énergie qui convient à des hommes libres, devant l'Assemblée législative et le pouvoir exécutif, contre la guerre fratricide faite contre Rome en violation des articles 5 et 54 de la Constitution.
Paris, le 14 juin 1849. (Suivent les signatures.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les troupes russes, qui jusqu'à présent n'ont fait que se concentrer dans divers camps en Galicie, ont reçu l'ordre de se mettre en mouvement le 2 juin et d'entrer en Hongrie par les Carpathes. Pour alléger leur marche, ils ont abandonné à la garde des Autrichiens les nombreux fourgons qui les suivaient. Le corps russe qui campait près de Presbourg s'est mis aussi en marche le 4 juin. Nous pouvons ainsi nous attendre sous peu à une reprise générale des hostilités en Hongrie.

Le gouvernement de la Croatie n'a pas reconnu la validité de l'ordonnance par laquelle le ban Jellachich a restreint la liberté de la presse dans ce pays. Ainsi le héros croate se trouve en collision ouverte avec la nation à qui il doit son élévation et qu'il trahit pour l'amour de l'Autriche.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

MARSEILLE, 8 juin. — Comme vous savez sans doute déjà, c'est le 3 que Rome a été attaquée. D'après une lettre écrite par le général Oudinot, dans laquelle il repoussait la proposition d'un armistice qui lui avait été faite par le général Roselli, il avait annoncé qu'il attaquerait le 4. On se flait à cette promesse; mais elle a été indignement trahie, et c'est le 3 que l'attaque a commencé.

C'est à Villa-Panfilii qu'a eu lieu la première rencontre. Les Romains, qui ne s'attendaient aucunement à cette visite prématurée, ont été d'abord surpris. Quelques centaines d'hommes se sont dévoués pour le salut de ceux qui occupaient ce poste; ils se sont jetés en avant pour soutenir l'attaque des Français, afin de donner aux autres le temps de se reconnaître. C'est ainsi que deux cents hommes environ ont été faits prisonniers.

Il m'est difficile de vous raconter toutes les particularités du combat soutenu le 3. Les versions les plus contradictoires nous sont apportées par les bateaux à vapeur qui nous arrivent. Cependant, j'ai à vous signaler un fait qui pourrait expliquer comment les Français ont pu éprouver une perte assez forte pour qu'on annonce que 5,000 hommes auraient été mis hors de combat. Ce fait, le voici :

Garibaldi soutenu par le feu des bastions et celui du castel Saint-Angelo a fait une sortie à la tête de 8,000 hommes. La cavalerie s'élança sur cette masse pour la charger; Garibaldi la laissa approcher, et, démasquant tout à coup son artillerie, secondé d'ailleurs par le feu des bastions et du château il porta le ravage et la destruction dans les rangs français.

On annonce que le général Oudinot a demandé un armistice qu'il n'a pu obtenir qu'avec peine, mais qui cependant lui a été accordé.

L'intention du général Oudinot était de bombarder Rome afin de faire cesser la résistance. J'apprends à l'instant qu'en effet le bombardement a commencé. Cette nouvelle est apportée par le *Tancredi*, bateau à vapeur qui arrive de Civita Vecchia. J'apprends en même temps que les Autrichiens, les Napolitains et les Espagnols s'avancent vers Rome.

9 juin. — Il vient d'arriver un bateau chargé de blessés. Un soldat dit que les Romains se battent comme des Lions et qu'ils chargent à la baïonnette avec une impétuosité toute française. On me rapporte le propos d'un soldat, qui blessé à la tête, disait : Voyez quelles absolutions on donne aujourd'hui dans la ville sainte. Dépêchez-vous donc de restaurer le pape !

— 9 juin, 5 heures. — Jusqu'à présent nous n'avons pas appris qu'il soit arrivé à Toulon un bateau à vapeur. D'après les derniers avis que j'ai pu recueillir, et qui sont arrivés par le *Tancredi*, il n'est pas douteux que Rome ne tienne bon, et il est malheureusement trop vrai que les Français ont éprouvé des pertes considérables.

Nous lisons dans le *National* :

M. Odilon Barrot s'est permis d'associer l'assassinat de M. Rossi à l'origine de la République romaine. C'est là une confusion déplorable, et, nous le craignons, une confusion volontaire qui entache la bonne foi de l'orateur.

M. Rossi a été poignardé le 15 novembre 1848 aux cris de *Vive le ministre Mamiani* ! Et c'est, en effet, M. Mamiani qui, le lendemain fut élu ministre, par le pape Pie IX.

La République n'a été proclamée que trois mois après, dans le mois de février.

Nous livrons ces dates à la bonne foi publique, et nous espérons que ni un orateur, ni un journal n'aura désormais l'impudence de dénaturer des faits si palpables.

Quant à M. Odilon Barrot, nous regrettons qu'il fasse descendre les allégations du gouvernement au niveau de celles que se permettent le *Constitutionnel*, l'*Univers* et leurs échos.

Dans la chambre des communes, lord Palmerston répondit à des interpellations de MM. Hume et J. O'Connell, que la France, après avoir communiqué au gouvernement britannique, en novembre ou décembre dernier son intention, d'intervenir dans les affaires du pape, n'a nullement déclaré depuis vouloir occuper Rome, et que l'Angleterre, tout en manifestant à cette occasion le désir de voir à Rome le gouvernement temporel séparé du gouvernement spirituel, a nettement refusé de prendre une part quelconque à cette intervention, quoiqu'elle ait été sollicitée à cet égard, non-seulement par la France, mais aussi par l'Autriche, Naples et le nonce du pape à Paris.

Hier soir à huit heures, devant le passage de l'Opéra, un officier de l'armée, un capitaine décoré de la Légion-d'Honneur s'arrachait les cheveux et la barbe, pleurant enfin en lisant la défaite de notre pauvre armée devant Rome; il criait : « Honte et infamie sur ces traitres qui ont fait verser le sang des républicains, français et des républicains romains ! » Un agent de change probablement voulut l'interrompre; mais à l'instant l'officier lui dit : « Je ne discute pas avec des hommes d'argent. »

Au même moment, des sergents de ville s'élançaient sur lui et l'emmenèrent au poste, au milieu d'une indignation unanime.

On a distribué aujourd'hui aux représentants une proposition tendant à nommer une commission chargée de préparer et d'examiner les lois nécessaires à l'application de l'art. 13 de la Constitution. Cette proposition est présentée par M. de Melun, représentant d'Ille-et-Vilaine. Elle est ainsi conçue :

Article unique. « Il est nommé une commission de trente membres, chargée de préparer et d'examiner dans le plus bref délai possible, les lois relatives à la prévoyance et à l'assistance publique conformément à l'article 13 de la Constitution. »

Cet article est ainsi conçu : « La Constitution garantit aux citoyens la liberté du travail et de l'industrie. »

« La société favorise et encourage le développement du travail par l'enseignement primaire gratuit, l'éducation professionnelle, l'égalité des rapports entre le patron et l'ouvrier, les institutions de prévoyance et de crédits, les institutions agricoles, les associations volontaires, et l'établissement par l'Etat, les départements et les communes, de travaux publics propres à employer les bras inoccupés. Elle fournit l'assistance aux enfants abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources, et que leurs familles ne peuvent secourir. »

ACTES OFFICIELS.

Le *Moniteur* d'aujourd'hui ne contient pas de partie officielle.

EXTÉRIEUR.

ÉTATS GERMANIQUES.

Francfort. — Bourse du 9 juin. — Autriche, actions de banque 1075 A. Oblig. 5 0/0 75 A. Id. 4 0/0 56 3/4. Id. 3 0/0 42 5/8. Id. 2 1/2 0/0 33 7/8 A.

Francfort. Emprunt de 1859 92 3/4 A. Id. de 1856 90 A. Hollande. Intégrale 2 1/2 0/0 49 1/2 A.

Pologne. Oblig. de 500 fl. 97 1/2 A. Id. de 500 fl. 72 1/8 A.

8 juin. — Quatorze plénipotentiaires représentant dix-sept des Etats allemands qui ont reconnu la constitution allemande votée à Francfort ont adressé au nouveau président du ministère du vicaire, le prince Wittgenstein, un message dans lequel ils disent entre autre :

« Les gouvernements particuliers ont, non seulement le droit, mais aussi le devoir de demander au pouvoir central des éclaircissements sur sa situation actuelle. Ils doivent désirer connaître l'attitude que ce pouvoir prendra vis-à-vis de l'alliance particulière de la Prusse, de la Saxe et du Hanovre, ce qu'il est en état de faire contre les dangers à l'intérieur et à l'extérieur, quels moyens il possède pour remplir ses fonctions avec succès et comment il envisage sa position à l'égard de l'assemblée nationale par suite de la résolution de cette dernière de se transférer à Stuttgart. »

La réponse du président du conseil des ministres contient en résumé ce qui suit :

« Les trois gouvernements ont contracté une alliance défensive provisoire, et présentée aux autres gouvernements allemands un projet de Constitution. Le droit de conclure cette alliance est déduit de l'article 11 de l'acte fédéral, et ne peut pas être contesté par le pouvoir central provisoire qui remplace la diète germanique. En ce qui concerne la proposition d'une Constitution, le pouvoir central est étranger à cet objet d'après la loi du 8 juin 1848, et ce projet ne le touche qu'en tant qu'il conduit à un état définitif

qui fasse cesser les fonctions du pouvoir central, ce qui dépend de l'attitude des autres états allemands.

« Le pouvoir central déclare qu'il ne peut reconnaître le droit que s'est arrogé l'Assemblée de se transférer à Stuttgart. »

« Les Etats qui ont reconnu la Constitution ne peuvent lui refuser les moyens pour la maintenir. L'Autriche et la Bavière lui ont assuré d'imposantes forces militaires, et la Prusse ne s'est jamais soustraite à ses devoirs fédéraux. »

Wurtemberg. — STUTTGARD, 8 juin. — Le comité des trente de l'Assemblée nationale se propose de mettre le Palatinat et Bade sous sa protection, et de terminer les différends avec les princes par un arrangement amiable.

Le *Journal démocratique de Francfort*, qui donne cette nouvelle, l'accompagne de cette observation :

« Une transaction n'est plus possible. Les princes y consentiront étant encore faibles; mais ils la rompraient aussitôt qu'ils reprendront des forces. Nous ne croyons pas que l'Assemblée nationale puisse aujourd'hui encore prendre des résolutions si puériles, si pusillanimes. Elle se perdrait, et cela sans honneur. La justice est pourtant claire, depuis surtout que le grand-duc de Bade a reconnu le projet de Constitution du roi de Prusse. »

Le même journal parle de la réaction en général, et particulièrement en France. Après avoir fait un portrait très ressemblant de M. Dupin et de la majorité de l'Assemblée législative, il parle de la conduite du gouvernement français envers l'Allemagne :

« Le gouvernement français agit d'une manière également infâme envers l'Allemagne. Ici aussi la démocratie s'est armée contre l'absolutisme. Les rois coalisés, qui ne sont que l'avant-garde des Russes, font la guerre aux Peuples alliés de l'Allemagne méridionale et occidentale. Ceux-ci envoient leurs ambassadeurs à Paris, pour traiter d'une alliance solidaire des Peuples contre une alliance des rois. Le Peuple français qui, depuis longtemps, a enterré l'épée de conquérant, s'enthousiasme à cet appel; il brûle d'en venir de courir au secours de la démocratie allemande, pour soutenir avec elle le combat commun. »

Et le gouvernement français se refuse même à recevoir ces ambassadeurs; car ce n'est pas contre la restauration qu'il fait la guerre, mais pour elle. L'ambassadeur prussien a prononcé un *casus belli* si les ambassadeurs démocratiques étaient reçus. Pour montrer à la contre-révolution que le gouvernement français mérite sa confiance, le ministre Lacrosse ordonne aux préfets de refuser les passeports aux réfugiés allemands pour les empêcher de prendre part à la révolution en Allemagne. Ni la restauration, ni la domination de Louis-Philippe n'ont été si infâmes.

Jamais gouvernement français ne s'est montré dévoué aussi servilement aux cours de Saint-Petersbourg, de Vienne et de Berlin. L'honneur du peuple français est sali, sa liberté est grièvement blessée. Que le Peuple français ait soin de ne pas la perdre tout à fait. Le Peuple français aime des mouvements rapides, qui, à l'instar de la foudre, partent d'un ciel clair et renversent tout. Mais le temps est précieux. Il s'agit de la démocratie ou du despotisme, de la liberté ou du knout. Les dés roulent. La décision est dans les mains du Peuple français. Puisse-t-il se montrer digne de sa haute mission.

Bade. — HEIDELBERG, 5 juin. — On vient d'apporter à la clinique 9 morts, tombés la nuit dernière dans l'attaque des Hessois près Weinheim. On dit qu'il y avait parmi eux des étudiants, qui étant fait prisonniers, se sont tués eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas d'exemple d'une conduite aussi lâche, aussi traître et aussi anti-guerrière que celle des Hessois. Voilà qu'ils surprennent au nombre de 5,000 hommes une seule compagnie de soldats et environ 4,000 gardes nationaux pendant le sommeil avec des canons et de la mitraille, et néanmoins encore cette fois, comme à Hemsbach, ils ont éprouvé beaucoup de pertes.

La fureur de nos soldats, leur mépris de la mort est indescriptible. Plusieurs bataillons portent sur les casques des têtes de mort avec les lettres de S. T. (ce qui se traduit par la victoire ou la mort). Les faits suivants qui nous sont rapportés par un homme digne de foi et témoin oculaire, sont vrais. A Francfort, les Mecklenbourgeois ont refusé de marcher, des pères et sœurs hessois ont horriblement maltraité leurs fils, et leurs frères pour avoir servi comme bourreaux contre les Badois. Une compagnie de nos soldats, qui s'était égarée et avait marché pendant cinq heures sur le territoire hessois, a été partout reçue avec joie, tandis qu'on ferme les portes aux indigènes. Toute la Wetterau attend une attaque de notre part.

L'attaque doit avoir lieu avant que l'enthousiasme ne se soit refroidi. Les braves tirailleurs d'Offenbourg ont encore expédié passablement de chevaux-legers.

Six voitures pleines de hessois morts sont arrivés à Offenbach; pour cacher ce transport, on avait mis les cadavres dans des voitures de munition.

Aujourd'hui les gardes nationaux et les militaires fourmillent. Malheureusement la chaleur excessive et la mauvaise habitude de boire beaucoup d'eau produisent des effets désastreux. Les pionniers de notre ville ont coupé et fortifié toutes les routes. On s'est emparé de deux espions prussiens.

HEPPENHEIM, 5 juin. — Aucune nouvelle collision des troupes n'a eu lieu. Les troupes poussent leurs patrouilles jusque sur les bords du Neckar; mais nulle part elles ne rencontrent d'ennemi. Plusieurs colonnes envoyées dans l'Odenwald hessois, contre les corps-francs, les ont en vain cherchés. Il paraît que ces corps se concentrent maintenant à Mosbach. (*Gazette de Francfort.*)

DANEMARK.

La Constituante danoise, ayant accompli sa mission en votant une Constitution pour le Danemark, le roi l'a fermée le 5 juin, et dans son discours il l'a informée qu'il avait donné sa sanction à la Charte, avec les changements votés. Nous avons donné, il y a quelques jours, les principaux articles de cette Constitution.

PRUSSE.

Bourse de Berlin du 9 juin. — Empr. volont., 101 3/4 A. — Oblig. 3 1/2 0/0, 78 1/2 A. — Oblig. de la Soc. du comm. marit., 100 1/4 A.

Russes. (Rothschild), 105 1/2 A. Pologne. Oblig. de 500 fl., 97 3/4 A. — Id. de 500 fl., 74 1/2 P.

Pas de changement important dans les cours; fort peu de mouvement dans les affaires.

BERLIN, 7 juin. — Le grand-duc de Bade a accédé au projet de Constitution du roi de Prusse. Plusieurs autres Etats allemands ont envoyé des déclarations pareilles. (*Réforme allemande.*)

POLOGNE.

Nous lisons dans une correspondance de la *Gazette de Breslau* :

CRACOVIE, 5 juin. — L'armée russe qui se trouve en Galicie s'est mise en marche sur tous les points le 2 juin pour franchir la frontière hongroise par les Carpathes. L'ordre a été exécuté dans la matinée en même temps par tous les corps qui campaient à Jordanow, Spytkowice, Dukla et autres. On évalue leurs forces à 130,000 hommes. Une autre armée russe entre en Galicie par Cracovie pour remplacer celle qui est entrée en Hongrie. Depuis le 30 mai, 28,000 hommes y sont déjà entrés. Ces troupes traversent Cracovie le plus souvent pendant la nuit à cause de la grande chaleur qui paraît favoriser les Hongrois. En outre, 8,000 hommes d'infanterie sont entrés ce matin et partis immédiatement après avoir défilé devant le général Rüdiger. Ils se dirigent vers Dukla où toutes les routes qui mènent en Hongrie sont remplies de russes. C'est de là qu'on croit que commenceront les opérations de l'armée auxiliaire. D'après un ordre arrivé de Varsovie, tous les fourgons russes chargés de vivres et qui devaient suivre l'armée, ont été abandonnés aux Autrichiens qui se chargent de nourrir les Russes dans leur marche et en Hongrie. Il y a deux jours, on a amené à Cracovie trois prisonniers, les frères Drohgowski, propriétaires de la ville de Czorsztun, sur la frontière hongroise, et leur intendant Gost-Kowski. Soupçonnés de favoriser leurs compatriotes qui voulaient se rendre en Hongrie, ils ont été arrêtés par les douaniers autrichiens, garrottés constitutionnellement et conduits à pied jusqu'au premier poste russe. Là, on leur a fait immédiatement ôter les cordes, et on les a envoyés à Cracovie dans des voitures. Ils sont maintenant enfermés dans le château avec beaucoup d'autres, comme Kasprowicz, curé de Ludimir, Serwatowski, professeur de théologie à Tarnow, et d'autres victimes de la procédure judiciaire autrichienne.

HONGRIE.

Les Russes ont quitté, le 4 juin, leur camp de Presbourg. 10,000 hommes avec dix batteries se sont dirigés vers l'île de Schütt. Un seul bataillon russe est resté à Presbourg pour y faire le service de garnison. Le même jour on a condamné à la peine du gibet le baron Mednianski un des commandants de la forteresse de Leopoldstadt et un autre officier d'artillerie. L'exécution a eu lieu à Presbourg le 5 juin. L'armée autrichienne cantonnée au delà de la Waag marche vers le Danube, et va se porter vers Pesth. Les Hongrois ont démolé les fortifications de Bude.

Une correspondance allemande de Presbourg dit : « Les habitants de Presbourg sont mécontents de l'arrivée des Russes, parce qu'ils croient que ceux-ci augmenteront la maladie régnante et la misère du Peuple. Le choléra enlevé déjà beaucoup de monde, surtout dans l'armée autrichienne; les marches et les contre-marches continuelles augmentent sa fatigue et les maladies. Les Russes commencent déjà à gouverner à Presbourg. Un domestique du bourgmestre, qui a jeté de la boue sur un placard, a été condamné, par ordre du général russe Berg, à recevoir 40 coups de bâton, qui lui ont été administrés sur une place publique. »

AUTRICHE.

VIENNE, 6 juin. — Un détachement de Hussards, du régiment du palatin, s'est révolté avant-hier. On l'envoyait de la Bohême en Italie, lorsque durant la marche, il a brusquement changé de route pour se rendre par la Syrie en Hongrie. Les hussards voulaient dans ce but passer par le pont près d'Enns, mais les employés civils et militaires autrichiens ayant détruit une partie de ce pont, ils ont été obligés de s'arrêter. On a envoyé hier des troupes pour les désarmer.

Opinion des journaux de Vienne sur le projet de Constitution du roi de Prusse :

Le Lloyd : Si les hommes modérés en Allemagne, si l'élite de la nation prennent parti de prêter leur concours au roi de Prusse, celui-ci sortira victorieux de cette crise. Dans le cas contraire, il s'en suivra une lutte, dont nous n'osons pas prédire le terme.

— **Le Correspondant autrichien** : Il faut réorganiser l'Allemagne, mais cette tâche est au dessus des forces du pouvoir central. Il est usé, et malheur à l'Allemagne s'il tombe avant qu'un pouvoir nouveau soit établi à place. Nous répétons ce que nous avons déjà dit. L'Autriche se trouve à la tête de l'Allemagne avec son droit ancien et fondé avec son ancienne puissance. Si la Prusse voulait la supplanter, elle accomplirait une usurpation qui devrait être vengée. La grandeur de l'Allemagne périrait dans la discorde de la Prusse et l'Autriche.

— **La Poste orientale** croit que les prétentions de l'Autriche de s'appuyer sur l'acte fédéral de 1815 est chimérique, puisqu'elle n'a plus la force de l'appuyer par les armes.

Les autres journaux rapportent le texte de la Constitution projetée sans l'accompagner d'aucune observation.

— D'après une correspondance de la *Gazette d'Augsbourg*, l'armée hongroise, qui occupe les positions depuis la Waag jusqu'à Comorn, compte 60,000 hommes, la levée en masse non comprise. L'armée impériale, non compris le corps de Benedek, compte aussi 60,000 hommes, et, avec les Russes, elle opposera 94,000 hommes dans les environs de Raab, où on s'attend à une grande bataille.

On attribue le retard dans les opérations militaires en Hongrie à la volonté de Nicolas. Il a demandé qu'on ne les commençât pas avant la concentration définitive des troupes. « Je ne veux pas voir se renouveler les scènes que nous avons eu à déplorer en Transylvanie », aurait-il dit.

ITALIE.

Piémont. — **TURIN.** — L'amélioration de la santé du roi est constaté par tous les journaux.

— On croit généralement qu'une garnison de 600 Autrichiens viendra prendre possession d'Acqui. Ce serait une position contre l'armée française, dans le cas où celle-ci voudrait entrer en Italie du côté de Nice.

(*Echo des Alpes maritimes.*)

— La *Concordia* publie un appel énergique à la nation pour la prochaine convocation du parlement.

De grands événements se mûrissent en Europe; la situation intérieure de notre pays s'aggrave; le Peuple subalpin s'agite dans le doute et s'émeut; la convocation du parlement est une nécessité suprême.

Une lutte entre deux principes contraires est imminente. La liberté est du côté de la France. Du côté de l'Autriche est le despotisme. Il faut s'allier à l'une ou à l'autre; tout doute, toute incertitude est un crime: la convocation immédiate des chambres détruira toute hésitation, et fixe-

ra la résolution à prendre.

Le Piémont veut conserver intactes ses libertés, il veut obtenir sa propre indépendance par la liberté et l'indépendance de l'Italie: le parlement est l'unique sauvegarde de ces biens suprêmes: qu'il soit donc convoqué au plus tôt.

Convocation immédiate du parlement! Que ce soit le cri unanime du Peuple subalpin! Que la presse avancée des provinces répète ce cri, que les cercles l'accablent, que les municipalités l'expriment, que les bons citoyens le traduisent en pétitions multipliées; qu'un commun accord hâte cet acte solennel!

GENÈS. — Le vénérable médecin Ghiraldi, syndic de Reco, arrêté vers la mi-avril avec tant d'appareil et transporté dans les prisons de Gènes, a été mis en liberté en vertu du décret qui étend l'amnistie aux accusés politiques des deux rivières. Ce vieux patriote qui a toujours vécu pour l'indépendance et la grandeur de l'Italie, malgré toutes les persécutions qu'il a éprouvées, n'en conserve pas moins la foi la plus entière à la cause de l'indépendance et de la liberté.

ALEXANDRIE. — On a enlevé dans le dépôt d'armes de cette ville 900 fusils disposés pour la garde nationale. Ils ont été transportés à Casal, pour suppléer, dit-on, à ceux qui manquent à cette ville. (*Patriote savoisien.*)

RUSE, 1^{er} juin. — Il paraît que les Français descendront en Italie en passant par le Piémont, et ce qui donne quelque consistance à cette probabilité, c'est que la semaine dernière, pour reconnaître si la route peut résister au transport de l'artillerie, ils firent partir de Grenoble une pièce de 24, deux mortiers et d'autres pièces plus petites; ils vinrent jusqu'aux environs de Claviens.

On assure que le gouvernement français a demandé le passage au Piémont. (*Avventuro.*)

Lombardie. — **BRESCIA.** — Arrestations, emprisonnements, fustigades, vols, amendes, séquestrations au profit des Autrichiens dominateurs, voilà tout ce qu'éprouve notre malheureux pays.

Une grande partie des troupes est partie pour la Vénétie. Le troisième corps d'armée se dirige vers le Tyrol et le Vorarlberg. On croit qu'il a pris cette dernière direction pour aller rétablir l'ordre dans le duché de Bade. (*Patriote savoisien.*)

Vénétie. — **VENISE.** — Le général autrichien Mistrich (je crains de ne pas bien écrire le nom) a forcé un curé à porter une lettre à Baldasserotto, commandant aux trois ports. Dans cette lettre, le général autrichien lui faisait les propositions les plus séduisantes pour l'engager à trahir la cause de Venise. Baldasserotto envoyait à Manin la lettre du général autrichien, en lui faisant dire que, s'il voulait la réponse, il n'avait qu'à la réclamer au président du gouvernement provisoire.

À Malghera, quatre jeunes artilleurs se sont succédés alternativement au même poste, et tous les quatre ont été plus ou moins grièvement blessés; chacun d'eux, en tombant, faisait entendre le cri de: Vive l'Italie!

TRIESTE, 5 juin. — Hier ont eu lieu des attroupements considérables d'ouvriers qui voulaient à toute force obtenir une augmentation de salaire. Le motif qui les portait à faire cette démonstration provenait de ce que la dépréciation absolue des bank notes, annonçait qu'un jour ou l'autre l'Autriche allait faire banqueroute. C'est avec des bank notes que l'on paie les ouvriers et dans le commerce on refuse de les prendre, et on ne les prend qu'à une perte énorme, il en résulte qu'ils ne peuvent plus vivre. Le commandant militaire a cru remédier à tout cela par une proclamation qui rappelle la loi sur l'état de siège et contre les attroupements, celle qui interdit aux travailleurs de ne former aucune coalition sous peine de passer devant un conseil de guerre. Ce digne commandant rappelle en même temps au public que les bank notes ont un cours légal, que chacun est obligé de les accepter en paiement pour leur valeur nominale et finit par ordonner que les cabarets et les cafés se ferment à 9 heures du soir. C'est ainsi que l'on guérit la fièvre.

République romaine. — **CIVITA VECCHIA, 4 juin.** — Le général Oudinot a attaqué Rome au moment où les Romains y pensaient le moins. Le combat a commencé dès le matin. J'ai peu de détails à vous donner sur la lutte.

Nous avons une très faible garnison, ce qui annonce que l'affaire sera sérieuse, puisque le général Oudinot appelle à lui toutes ses troupes.

« Ce matin, vers la pointe du jour, il arrivait environ 200 prisonniers faits par les Français. Ils ont été aussitôt embarqués pour la Corse. Ils disent que Rome opposait une résistance héroïque, et que Garibaldi avait pris environ 300 prisonniers. »

« Quelques soient les événements, l'honneur de l'Italie est sauf. Le triumvirat romain s'est maintenu à la hauteur des circonstances et de la mission qu'il avait acceptée. Si les Français sont rejetés encore une fois au-delà du Tibre, la nation française répète ce cri d'Auguste: Varus, Varus, renis-moi mes légions! Je ne voudrais pas être à la place du général Oudinot ou du citoyen Louis Bonaparte. »

PÉROUSE. — Les Autrichiens sont entrés dans Pérouse. Les volontaires voulaient résister, mais la municipalité s'y est opposée. Les bataillons commandés par Arcioni se sont repliés sur Forligno avec deux canons et toutes leurs armes. Le président est en fuite. (*Patriote savoisien.*)

BOLOGNE. — Le général Garzkowski et M. Bedini ont publié une proclamation dans laquelle ils annoncent la restauration du gouvernement du pape. Le commissaire pontifical muni de pouvoirs extraordinaires sera assisté de quatre conseillers élus par les quatre provinces de Bologne, Forli, Ferrare et Ravenne. Chaque province aura son délégué avec sa congrégation départementale.

Les directions de police sont confirmées et restent sous la double dépendance du gouvernement civil et de l'autorité militaire. Le secret des lettres sera respecté; les journaux et les imprimés sont sujets à la censure préventive. Sont annulées les nominations et les destitutions d'employés survenues depuis le 16 novembre 1848, et les fonctionnaires en exercice avant cette époque sont rétablis. — Sont annulées les aliénations des biens ecclésiastiques et des œuvres pies; le délai d'un mois est accordé pour le paiement des obligations commerciales. — Les troupes nationales de ligne qui sont actuellement à Bologne, ont prêté serment de fidélité au souverain Pontife régnant. (*Echo des Alpes maritimes.*)

SUISSE.

Berne, 8 juin. — L'Assemblée fédérale de la confédération suisse,

Considérant, Que la continuation des capitulations militaires avec le roi de Naples est incompatible avec les principes politiques de la Suisse, comme république démocratique,

Arrête :

Art. 1^{er}. Le conseil fédéral est invité à ouvrir sans délai les négociations nécessaires en vue d'obtenir la résiliation des capitulations militaires encore existantes, et à faire un rapport sur les résultats obtenus, ainsi qu'à soumettre à l'assemblée fédérale des propositions y relatives.

Art. 2. Tout recrutement pour service militaire étranger est interdit « pour le moment » dans toute l'étendue de la confédération.

Cette décision a été adoptée par 25 voix contre 17.

Ont voté pour : MM. Blattner, Blumer, Bourgeois, Briatte, Carteret, Castella, Curti, Duchosal, Ehrmann, Grillet, Gutzwyller, Jeanrenaud-Besson, Kaiser, Kappeler, Keiser, Lak, Meyer, Migy, Niggeler, Page, Petitpierre, Pfyffer-Gagliardi, Streng, Weissenbach, Weber.

Contre : MM. Aepli, Ammann, Bünler, Bürki, Christen, Fassler, Ganzoni, Gysel, Hermann, Jacob, Kreg, Muhelm, Nager, Rüttmann, Schorno, Sehlin, Steiger (St-Gale).

— Deux envoyés du gouvernement de Bâle, dit le *Beobachter*, sont venus pour acheter 400 fusils à percussion. N'ayant pas réussi, ils sont partis pour le canton de Fribourg.

— M. Neubaus, ancien avoyer de la République de Berne, vient de mourir.

— L'intérêt qui s'attachait à la solution de la lutte sur les capitulations militaires dans le conseil des états a été tel, que les deux grandes opinions en présence ont cherché à mettre en ligne tous leurs représentants. Nous devons citer entre autres l'exemple de M. Petitpierre, qui, quoique à peine convalescent d'une grave maladie, et ayant subi quelques jours auparavant une opération douloureuse, s'est fait un devoir, ne pouvant figurer d'une manière active dans les débats, de se transporter tout souffrant à la séance pour prendre part au vote en faveur du décret du conseil national. (*Helvétie.*)

— Des lettres arrivées d'Angleterre annoncent que M. de Metternich est dangereusement malade. Ce célèbre personnage, qui naquit le 15 mai 1773, vient d'entrer dans sa 77^e année.

Soult, Wellington, Louis-Philippe et Metternich naquirent la même année. Ces quatre hommes ont eu la même mission; celle de s'atteler par derrière au char du progrès. (*Idem.*)

LES BRITANNIQUES.

Bourse de Londres, 11 juin, midi. — Les consolidés ont ouvert à 91 1/2 3/8, au comptant et pour compte.

Deux heures. — Les consolidés ont monté et sont à 91 3/8 3/4.

Trois heures. — Ils ferment pour compte à 91 3/4.

Le *Standard* affirme que le message du président de la République française, à l'exception de quelques citations statistiques, est dû entièrement à sa plume.

Lord Ponsomby se rend à son poste d'ambassadeur à Vienne, et sir Edmond Lyons se dispose à partir bientôt pour Berne comme ministre britannique en Suisse.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 14 juin. — Le sénat, dans sa séance de samedi, a adopté les projets suivants :

Le premier relatif à un crédit de 800,000 fr. au département de la justice; le second concernant le recours en cassation en matière militaire; le troisième, un crédit de 92,000 fr. aux affaires étrangères; le quatrième le budget des affaires étrangères.

Une discussion générale a été ouverte et fermée sur le projet de code disciplinaire et pénal à l'égard de la marine marchande; sur le projet de réduction du personnel des cours et tribunaux et sur un projet de délimitation de communes. (*Emanipation.*)

— Nous extrayons d'un rapport de la chambre de commerce de Charleroi du 12 avril dernier, à M. le ministre des affaires étrangères, sur la situation du commerce et de l'industrie en 1848, le passage suivant qui témoigne hautement des excellents sentiments qui ont animé nos industriels et nos ouvriers pendant la crise déterminée par les événements politiques :

« Le salaire des ouvriers mineurs qui, en 1847, était de 2 fr. 75 c. est descendu, en 1848, à 1 fr. 70 c.; celui des traîneurs qui était de 1 fr. 50 c. est descendu à 1 fr. 40 c. Toutefois, eu égard au prix des graines, la position de l'ouvrier aurait encore été bonne, s'il avait pu travailler tous les jours, mais souvent il ne trouvait de l'occupation que pendant trois jours de la semaine. »

« Les deux aînés qui viennent de s'écouler ont été un temps de rudes épreuves pour l'industriel et pour l'ouvrier; ce dernier soumis à des privations sans nombre, les a supportées avec calme et résignation. Les chefs d'établissements de leur côté, quoique frappés dans leur industrie, ont rivalisé de zèle et d'efforts pour assurer, autant qu'il était en leur pouvoir, les moyens d'existence aux travailleurs. »

« Aussi, lorsque nous jetons nos regards sur cette époque désastreuse d'une crise telle que nos annales n'en offrent pas d'exemples, et dont les effets se firent surtout sentir dans nos cantons, c'est avec un vif sentiment d'admiration et de profonde sympathie que nous nous rappelons la contenance calme et à la fois résignée de nos populations laborieuses. »

Leur intelligence avait de suite compris que la crise frappait l'industriel autant que l'ouvrier, et que ce n'était que dans une communauté de souffrance et d'efforts qu'il fallait chercher, si ce n'est un remède, au moins un adoucissement à des calamités qui pesaient également sur tous. »

« Ces jours de détresse sont bien près de nous encore, et les traces qu'ils ont laissées resteront longtemps visibles; mais, au moins, cette triste période aura eu ce résultat fécond pour l'avenir : que les maîtres et les ouvriers auront eu une occasion solennelle de s'apprécier; que si, d'une part, des sacrifices immenses ont été faits pour maintenir l'activité du travail, de l'autre, des souffrances et des privations inouïes ont été supportées sans plainte et sans murmures. »

« De là cette estime, cette confiance réciproques qui forment pour l'avenir un lien indissoluble entre le maître et l'ouvrier, et qui sont les plus sûrs garants de l'ordre et du travail dans nos contrées. » (*Idem.*)

Un Martyr du seizième siècle.

La Péninsule italienne, qui, de tout temps, participa largement à la vie intellectuelle des nations, ne

cessa jamais d'être féconde en hommes éminents, pas même aux époques de la plus dure servitude: témoin le siècle au milieu duquel Thomas Campanella traîna sa misérable existence. Ecrivain précurseur entre tous, martyr sublime de la sainte cause, dont le triomphe parait à peine assuré à l'heure qu'il est, nul homme illustre ne mérite autant d'être admiré et étudié dans sa vie et dans ses écrits que le hardi philosophe de Stilo.

On ne saurait donc savoir trop de gré à Mme Louise Colet d'avoir cherché à populariser en France les ouvrages du célèbre moine Calabrais, en réunissant en un volume ses poésies philosophiques, sa *Cité du Soleil*, une partie de sa correspondance, et les jugements portés sur lui par des écrivains de nations et d'époques différentes. Mme Colet a enrichi cette publication importante d'une notice sur Campanella, aussi remarquable par le fond que par la forme. Il est à regretter seulement qu'elle n'ait pas eu connaissance de la découverte faite, il y a quelque temps, dans une bibliothèque de Florence, du procès subi par Campanella, procès dont les pièces jettent un grand jour sur l'horrible gouvernement que l'Espagne fit peser pendant tant d'années sur les provinces italiennes.

Un autre document non moins précieux a échappé aux recherches de Mme Colet. Nous voulons parler de quelques pages éloquents écrites par Campanella contre les jésuites, et dans lesquelles il retrace un tableau de la trop célèbre compagnie bien plus complet et bien plus frappant que celui délayé en cinq volumes par M. Gioberti, dans un ouvrage, qui, selon nous, a plus de réputation que de mérite réel (1).

Mme Colet apprécie avec beaucoup de justesse la vie et les ouvrages de Campanella, jugé d'une manière si différente et quelquefois si injuste, car, porté aux nues par les uns, il a été traité par d'autres avec un dédain d'autant moins mérité, qu'il eut la gloire peu commune de devancer les idées de son siècle.

Ajoutez à cela que, philosophe politique, il s'efforça d'allier la pratique à la théorie, en conspirant pour les réformes qu'il proposait dans ses livres. Il est vrai que sa fougueuse imagination l'entraîna parfois dans l'utopie, en même temps que la fortune fut loin de seconder ses efforts. Il ne faut pas oublier non plus qu'il écrivit dans un style obscur et embrouillé, ce qui fit que Descartes, en répondant au père Messenne, qui lui avait envoyé un des ouvrages de Campanella, s'exprimait ainsi :

« Votre Campanella m'ayant trouvé occupé à répondre à quelques objections qui m'étaient venues de divers endroits, j'avoue que son langage et celui de l'Allemand qui a fait sa longue préface, ont fait que je n'ai osé converser avec eux, avant que j'eusse achevé les dépêches que j'avais à faire, crainte de prendre quelque chose de leur style. »

Mais cette obscurité et ce style embrouillé de Campanella provenaient, à coup sûr, de la même cause qui rendait et rendit longtemps encore assez obscurs la plupart des écrivains italiens, c'est-à-dire des rigueurs brutales de ces gouvernements ennemis de toute lumière.

Comment le philosophe de Stilo aurait-il pu dire nettement sa pensée dans un siècle qui, comme il le dit lui-même, *crucifiait ses bienfaiteurs*; dans un siècle où Galilée languissait dans les cachots du Saint-Office, tandis que Giordano Bruno et Vanini étaient brûlés vifs?

Campanella était sensualiste, ainsi qu'on le voit assez clairement dans son ouvrage latin intitulé *De sensu rerum*; mais il ne put exposer ses doctrines que d'une manière très imparfaite, ce qui aurait du rendre Descartes un peu plus indulgent à son égard; Descartes, qui n'osa pas lui-même exprimer sa vraie pensée sur plus d'une question philosophique.

Ce pauvre moine, au contraire, malgré les persécutions et les tortures dont sa vie fut remplie, fit preuve d'un grand courage dans ses écrits, mais surtout dans sa *Cité du soleil*, et dans ses progrès philosophiques, où l'on rencontre, en outre, des passages très remarquables sous le rapport de la pensée. On sait que ses livres furent écrits en grande partie pendant sa captivité, qui ne dura pas moins de vingt-sept ans! Voici la traduction littérale de quelques-uns, où il parle des souffrances inouïes qu'il endurait :

« Par pitié! que l'amour éternel s'attendrisse sur ma misère; et que l'intelligence suprême attire sur moi la compassion de la force divine! Tu vois, ô mon Dieu! sans que je te le dise, le dur supplice de mon long enfer. Voilà douze ans que je souffre et que je répands la douleur par tous les sens; mes membres ont été martyrisés sept fois; les ignorants m'ont maudit et bafoué; le soleil a été refusé à mes yeux; mes muscles ont été déchirés, mes os brisés, mes chairs mises en lambeaux; je couche sur la dure; je suis enchaîné; mon sang a été répandu; j'ai été livré aux ptes cruelles terreurs; ma nourriture est insuffisante et corrompue. N'est-ce pas assez, ô mon Dieu! pour me faire espérer que tu me défendras! »

Dans le sonnet qui suit, il s'élève avec énergie contre les Suisses qui se vendaient aux rois, et ces vers, dictés au seizième siècle paraissent écrits à l'adresse des vils satellites du Bourbon de Naples.

« Si lailiberté, don divin, vous rapproche davantage du ciel, que vos sommets élevés, ô rochers alpestres, pourquoi chaque tyran emploie-t-il les bras de vos fils pour maintenir les autres nations dans l'esclavage? »

Pour un morceau de pain, ô Suisses! vous répandez à flots votre sang, sans penser si c'est à tort ou à raison que vous le faites; c'est pourquoi l'on méprise votre valeur.

« Tout est pour les hommes libres. On refuse aux esclaves les vêtements et la nourriture des nobles, comme à vous la croix blanche (2). »

(1) *Le Jésuite moderne.*

(2) N'étant pas nobles, les Suisses ne pouvaient pas être chevaliers de Malte.

Dans le recueil publié par Mme Colet sont comprises quatre odes sur *le mépris de la mort*, où brillent les plus nobles sentiments, et il est beau de voir tant d'énergie et même de sérénité chez un homme livré aux tourments les plus atroces. Je dirai à ce propos que si Campanella donne prise à la critique, soit comme littérateur, soit comme philosophe; il ne saurait mériter trop d'éloges pour son caractère de fer et la fermeté inébranlable qu'il opposa à la rage de ses bourreaux.

La traduction des poésies de Campanella ne laisse rien à désirer. Disons même que la prose française de Mme Colet vaut quelquefois beaucoup mieux que les vers italiens de notre philosophe qui sont peu lus et nullement appréciés en Italie, parce qu'ils manquent des qualités essentielles pour plaire aux Peuples du Midi, le choix de l'expression et l'élégance de la forme.

« La traduction de la *Cité du Soleil*, due à la plume de M. Jules Rosset, servira à rendre populaire ce livre curieux où Owen, Saint-Simon et Fourier ont puisé plusieurs de leurs idées et dont M. Cléophas Daveste fait la critique la plus judicieuse dans quelques pages que Mme Colet a eu soin de placer à la fin de son recueil. »

« Nous terminerons cet aperçu en citant quelques vers de Campanella auxquels il a donné lui-même à juste titre le nom de prophétiques. »

« Le temps est proche où les puissants superbes, renommés dans le monde, souillés de sang, et auxquels on applaudit avec des respects simulés. »

« Seront rasés de terre et précipités dans les gémissements de l'enfer, où ils se verront entourés de flammes et de barrières éternelles. »

« Si l'heureux âge d'or exista jadis, pourquoi n'existerait-il pas de nouveau? Toute chose qui a été revient à sa source après avoir suivi son cours. »

« Le renard, le loup et la corneille (3) le nient perfidement; mais Dieu qui gouverne le ciel, les prophètes et le désir de tous l'annoncent. »

« En effet, si les hommes mettaient tout en commun, ainsi que je le crois et que je l'enseigne (4), le monde serait un Paradis. »

« Je dis donc que l'amour aveugle deviendra éclairé et judicieux; que l'astuce et l'ignorance se changeront en vrai savoir, et la tyrannie en fraternité. »

Puisse la prophétie de Campanella ne pas tarder à s'accomplir, et que cette fraternité, invoquée par lui avec ardeur, ait enfin son règne désiré, non-seulement parmi les membres de chaque Peuple, mais entre toutes les nations!

J. RICCIARDI.

« Ah! redevenez libres en vous unissant avec les héros, et reprenez aux rois corrompus ce qui vous appartient, et que pourtant on vous vend si cher! »

(5) Le renard est le symbole de l'hypocrite, le loup celui du tyran, et la corneille celui du sophiste.

(4) Dans la *Cité du Soleil*.

NOUVELLES DIVERSES.

M. le préfet du Bas-Rhin a cru de son devoir de rappeler aux maires ces dispositions de l'article du Code civil: « Le Français qui, sans autorisation spéciale du gouvernement, prendrait du service militaire chez l'étranger, ou s'allierait à une corporation étrangère, perdrait sa qualité de Français; il ne pourrait rentrer en France qu'avec la permission du gouvernement et recouvrer la qualité de Français, qu'en remplissant les conditions imposées à l'étranger pour devenir Français; le tout sans préjudice des peines prononcées par la loi criminelle contre les Français qui ont porté ou porteraient les armes contre leur patrie. »

(Le Rhin.)

— La France, et c'est une de ses gloires, a toujours tenu à honneur de marcher à l'avant-garde de l'Europe dans ce long et pénible voyage de l'humanité vers la perfection.

Toujours elle a donné le signal des grandes réformes: on attend qu'elle ait parlé pour se prononcer, et l'idée patronnée par elle fait le tour du monde. C'est son droit, sa mission; elle n'y avait jamais failli jusqu'à ces derniers temps.

Mais voici qu'une idée nouvelle se fait jour, et semble appelée à peser, pour un temps, sur les destinées des nations.

Cette idée, — c'est la bombe!

Depuis quelques années, la bombe est à la mode. La bombe est une des inventions de l'esprit moderne, — un des titres du XIX^e siècle à l'admiration de la postérité.

Ce sont les Anglais qui s'en sont servis les premiers; — à Copenhague d'abord, puis à Beyrouth.

Espartéro est venu ensuite, qui a bombardé Barcelonne. Puis, le Bourbon de Naples a bombardé Messine; — l'empereur d'Autriche, Vienne; — Radetzki, Brescia; — La Marmora, Gènes; — et le roi de Saxe, Dresde.

Nous en oublions, sans doute...

La France seule restait en arrière; elle était dépassée.

Prenant en main son honneur, le président Bonaparte n'a pas voulu qu'elle demeurât plus longtemps à la remorque des nations, ses sœurs, qu'elle devançait jadis; et pour reconquérir par un coup d'éclat tout ce temps perdu, il a fait bombarder Rome!

Oh! il a réussi! Jamais Peuple ne pourra nous dépasser dorénavant dans la pratique du bombardement; et de ce jour, la France marche à la tête des nations incendiaires; elle tient le drapeau; elle bat la charge!

En effet:

Les Anglais avaient canonné des étrangers, — pour affaire de commerce.

Les rois d'Autriche, de Prusse, d'Espagne ou de Sardaigne avaient mitraillé des villes à eux, après tout, et qu'ils pouvaient considérer comme rebelles.

Bombarder Lyon ou Paris n'eût été qu'un vil plagiat, indigne de la France, de la République et du neveu de l'Empereur.

Alors on avise dans un coin de l'Europe une ville, — berceau de la liberté du monde, musée des arts, caravansérail de toutes les gloires et de tous les grands noms; cette ville républicaine comme nous, on est allé à elle, en alliés, com-

me des corsaires qui abordent le vaisseau sous pavillon ami, et, quand la rive nous a été livrée, nous y avons aligné nos canons, et nous avons bombardé Rome sans déclaration de guerre.

L'Angleterre s'avoue vaincue! L'Autriche s'incline, le roi Bomba, lui-même, baisse pavillon et reconnaît la République française pour son maître en fait de trahison et de félonie.

Montons au Capitole... si nos boulets ne l'ont pas démolie et jeté à bas à côté des ruines du Vatican et des murs fumants de Saint-Pierre!

(Peuple souverain.)

— On lit dans le *Républicain de Lot-et-Garonne*:

« pendant la période électorale, M. Frédéric Nasse, candidat démocrate, fut accusé par ses ennemis d'avoir demandé quatre cents têtes à faire tomber dans la ville de Nérac. Il traduisit deux de ses diffamateurs devant le tribunal correctionnel de cette ville. Le tribunal renvoya l'affaire jusqu'après les élections. Après deux audiences il a rendu son arrêt. M. Nasse est condamné aux dépens, et ses diffamateurs sont relaxés. »

Nous épargnons les commentaires.

La situation des républicains dans le département de Lot-et-Garonne devient exceptionnelle. Ne doivent-ils donc désormais compter que sur eux-mêmes?

Appel est interjeté du jugement.

— Le *Républicain de Lyon* publie le fait suivant.

« Avant-hier, à neuf heures et demie, le citoyen Parrat, demeurant rue Puy-d'Ainay, a été victime d'une tentative d'assassinat. »

Ce citoyen était à deux pas de son domicile, lorsque trois individus s'avancèrent sur lui, et lui couvrirent la face d'un mouchoir. Croyant à une plaisanterie de quelques amis, il se prêta à la circonstance, lors qu'il fut bientôt tiré de son erreur par deux coups de poignard et d'un violent coup d'un instrument contondant au ventre.

Le citoyen Parrat se dégagea, les assassins prirent la fuite sans que l'on pût connaître leur direction. La victime, dont la blessure au ventre paraît être la plus dangereuse, est souffrante dans son lit.

Un voile épais couvre les causes et les auteurs de ce crime; les massiers de l'Ordre ont sans doute la clé de cette affaire, car le citoyen Parrat était connu pour un Républicain démocrate-socialiste, et n'avait aucun ennemi privé.

— Le cri de: Vive la République démocratique et sociale! ce cri répété par douze millions de voix en France, vient d'être déclaré séditieux par un verdict de la cour d'assises de la Seine-Inférieure.

Le citoyen Salva a été condamné, pour avoir proféré ce cri, à cinq mois de prison et 300 fr. d'amende.

Les détails de ce procès ont mis en relief la bonne foi des amis et défenseurs de l'Ordre.

Un témoin, le sieur Mauquis, vient dire qu'il n'est pas socialiste, et qu'il prendrait son fusil contre le socialisme, puis il déclare qu'il ne sait pas du tout ce que c'est que le socialisme (sic).

La-dessus, le citoyen président des assises, le sieur Justin (que les annales de la justice conservent précieusement son nom!) de s'écrier:

« Voilà un citoyen qui a le courage de ses convictions!! »

(Démocratie Pacifique.)

— L'Alsace aura à se réjouir incessamment d'un nouveau voisinage. Nous lisons dans un journal allemand que les Prussiens ont enfin reçu l'ordre de passer la frontière du Palatinat et de s'emparer à tout prix de la forteresse de Landau. Landau, la clef de l'Alsace, passerait ainsi aux mains des plus grands ennemis de la France. Pendant ce temps, la garnison de Strasbourg voyage sur la route de Paris, et la garde nationale est obligée de faire le service des postes.

(Journal du Bas-Rhin.)

— Un journal savoisien, le *Paysan d'Albertville*, offre au nom d'un démocrate la somme de 530 livres à celui qui prouvera que, depuis les réformes politiques du 29 octobre 1747, on a vu rire un commandant de place en Savoie; on explique toutefois que l'on ne regarde pas comme rires les sourires que la déroute de l'armée Piémontaise en Lombardie et sa défaite à Novarre ont fait naître sur les lèvres des chefs émérites de la police du *buon governo*.

— D'après une correspondance d'Aranjuez, la reine Isabelle convie tous les jours, de 4 à 8 heures, dans un des jardins de cette résidence, une trentaine de personnes avec lesquelles elle se livre au plaisir de la danse. Les heures de la journée où la chaleur est la plus forte, sont employées par S. M. C. à tirer le pistolet. Heureuse Espagne!...

LE REDACTEUR-GÉRANT,

EUGÈNE CARPENTIER.

Bourse de Paris du 13 Juin.

La bourse a accueilli par de la hausse le vote de la majorité de l'Assemblée en faveur de l'ordre du jour pur et simple, et l'on aurait dit à voir encore aujourd'hui la physionomie de la bourse, que le triomphe du ministère était complet. Le 3 0/0 a fait hier soir 80 55 au passage de l'Opéra, et ce matin il a monté à 81.

1 heure. Le mouvement de hausse qui avait été préparé dans la coulisse s'est consolidé au parquet parce que l'on a appris que l'on escomptait 32,500 fr. de rente 3 0/0 et on supposait que l'on allait opérer chaque jour une série d'escomptes afin d'enlever la rente et de pouvoir proclamer que le vote du 11 juin a ramené la confiance parmi les spéculateurs.

On n'avait encore aucun renseignement certain sur ce qui se passait à Rome. On savait seulement que le 3 la ville se défendait encore; et comme on pouvait avoir, par le télégraphe, des nouvelles du 9, et que le gouvernement n'a fait publier aucune dépêche, on en concluait qu'à cette dernière date la ville de Rome n'était pas prise. Les spéculateurs semblaient d'ailleurs se préoccuper fort peu de ce qui se passait devant Rome.

Le 3 0/0 a ouvert à 81, et après quelques moments d'hésitation, il a monté à 81 15 et 81 20. Le 5 0/0 a varié de 50 70 à 50 25.

Deux heures et demie. — La hausse a continué. Le 3 0/0 est parvenu à 81 30, et le 5 0/0 à 50 70. L'approche de deux heures a amené une nouvelle hausse, parce que c'est à ce moment que l'on fait connaître aux vendeurs qu'ils sont escomptés et qu'ils doivent se mettre en mesure de donner des titres ou de racheter la rente.

Trois heures. — La rente a monté jusqu'à 82; mais elle est beaucoup plus offerte à la clôture où elle est restée à 81 90. Le 5 0/0 a fait 51, et il reste à 50 95.

Quat heures. — Après la bourse, la coulisse faisait 81 75 cent.

Paris. — Imprimerie de P. BOURGEOIS, rue du Croissant, 17